

REP/REP+ : Faire des économies sur les quartiers populaires, l'académie de Strasbourg fidèle aux ambitions libérales de ses maîtres

En pleine crise sanitaire, la DHG pour l'année scolaire 2021-2022 est de nouveau en baisse. Sur le plan académique, le choix a été fait de faire porter cette baisse sur les lycées mais aussi sur les collèges classés REP et REP+.

En effet, ces derniers bénéficiaient jusqu'alors d'un poste surnuméraire de 18 heures permettant le dédoublement de certaines heures de cours ainsi que le financement de projets pédagogiques s'inscrivant notamment dans la lutte contre le décrochage scolaire. Ces heures seront réduites de moitié pour les REP, totalement pour les REP+. Elles pourront éventuellement être réattribuées sous forme d'HSA et sous condition pour tous les établissements concernés. Sur quel critère ? Nul ne sait. Quand ? Cela devait être fait en mars or, aucun établissement ne sait aujourd'hui ce qu'il en est et cela préfigure de façon inquiétante la contractualisation et le conditionnement de l'octroi des moyens au projet d'établissement.

Circulez, il n'y a rien à voir !

En février, une intersyndicale large dont Sud éducation Alsace a été reçue en audience par le rectorat. Les réponses apportées aux questions des différent·es représentant·es n'ont pas été à la hauteur. Après avoir rappelé le contexte budgétaire et la suppression de 43 postes dans l'académie, il a été sous-entendu que les équipes de REP et REP+ pouvaient se satisfaire des

décisions académiques car le choix avait été fait de maintenir un seuil de 24 élèves par classe (seuil dépassé, dans les faits, dans de nombreuses classes accueillant en inclusion des élèves d'ULIS ou d'UPE2A). En bref, ne vous plaignez pas : cela aurait pu être pire. Et cela le sera sans doute la prochaine fois. Ces réponses sont inadmissibles !

Une attaque contre les personnels et les élèves des quartiers populaires

Faut-il rappeler que l'attribution du label et des moyens REP et REP+ relève de l'indicateur IPS¹ et que ces établissements accueillent donc les élèves issus de quartiers populaires qui rencontrent le plus de difficultés sociales et scolaires ? Alors que 200 millions d'euros d'économie viennent d'être réalisés par le ministère, que certains moyens déployés en REP+ comme la pondération devraient être élargis à l'ensemble des établissements, c'est un choix symbolique fort, symptomatique d'une conception libérale de l'éducation qui vient d'être fait par l'Académie de Strasbourg, et qui acte le démantèlement de l'éducation prioritaire.

¹ Les collèges REP et les REP+ appartiennent respectivement aux groupes 5 et 6 de l'indice IPS qui va de 1 à 6. Pour savoir ce à quoi correspond ces indices :

https://www.ac-strasbourg.fr/fileadmin/public/statistiques/na2020-9-typologie_colleges.pdf

Sud éducation Alsace soutient la mobilisation déjà engagée par les personnels et appelle à sa poursuite, par tous les moyens décidés collectivement (pétition, rassemblements et médiatisation, ...), et met son préavis de grève généraliste à disposition des collègues.

Pour l'éducation prioritaire, Sud éducation revendique :

- un maximum de 15 élèves par classe (inclusions comprises) ;
- la création immédiate de postes d'enseignant·es, d'infirmier·es et d'assistant·es sociaux par l'ouverture des listes complémentaires au concours et le recrutement d'AED et AESH supplémentaires dans tous les établissements REP/REP+ ;
- le rétablissement et la création de postes surnuméraires de 18h en fonction des besoins réels;
- l'attribution de la prime REP/REP+ aux AED, AESH et à tous les personnels qui en sont exclus.